

Programme canadien antidopage

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) gère le Programme canadien antidopage (PCA), l'ensemble de règles qui régit le dopage au Canada. Le PCA comporte plusieurs aspects comme les contrôles en compétition et hors compétition, la formation, les exemptions médicales et les répercussions des violations des règles antidopage. De plus, le PCA est conforme au Code mondial antidopage (CMA) et aux standards internationaux.

Le BFRC a adopté le PCA. En d'autres mots, il s'est inscrit à un programme antidopage reconnu à l'échelle internationale conçu pour protéger les droits des athlètes et pour assurer des conditions équitables. La politique antidopage du BFRC reflète et appuie le PCA.

Bien que le CCES surveille le dopage au sein de la communauté sportive canadienne, vous pouvez également être soumis aux règles de votre fédération internationale (FI).

Pour s'assurer que les athlètes ne violent pas une règle antidopage par inadvertance, le CCES recommande qu'ils suivent les étapes suivantes :

- [Se renseigner sur les droits et les responsabilités d'un athlète en matière de dopage](#)
- [Toujours se soumettre à un contrôle du dopage lorsqu'on vous en fait la demande](#)
- [Vérifier tous les médicaments et les produits avant de les utiliser afin de vous assurer qu'ils ne contiennent pas de substances interdites](#)
- [Vérifier les exigences liées aux exemptions médicales](#)
- [Ne pas utiliser de suppléments, mais si vous le faites, les prendre en étapes afin de minimiser votre risque](#)
- [Se renseigner. S'abonner aux communiqués de presse et aux avis du CCES](#)

Ressources additionnelles et renseignements

- La [zone athlète](#) du CCES est un point central pour avoir accès à des ressources et à des renseignements pour les athlètes et leur personnel de soutien
- [DRO Global](#) offre aux athlètes et au personnel de soutien des renseignements sur le statut interdit de certaines substances conformément à la Liste des interdictions en vigueur de l'Agence mondiale antidopage (AMA)
- Les médecins et le personnel médical devraient fortement utiliser la [zone doc](#) pour obtenir des renseignements médicaux précis
- Pour en savoir plus sur le [Programme canadien antidopage](#)
- L'[Agence mondiale antidopage](#) a pour but de s'assurer que les athlètes prennent part à des compétitions dans un environnement sans dopage
- Le CCES est fier d'être membre actif du [Mouvement Sport pur](#), un mouvement axé sur l'idée simple que le sport sain peut faire une différence

Pour consulter des ressources additionnelles ou pour en savoir davantage sur le dopage, veuillez communiquer avec le CCES :

- Courriel : info@cces.ca
 - Appel sans frais : 1-800-672-7775
 - Site Web : <http://cces.ca/fr/zoneathlete>
-